

aux fidèles qui vénèreraient cette relique. Pie VII (2 septembre, 1817), confirma et renouvela ces concessions, en accordant à perpétuité une Indulgence de neuf ans pour chaque marche de degré, à tous ceux qui, le cœur contrit, monteraient à genoux la Scala Sancta, en priant ou en méditant sur la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. (Raccolta, p. 120). Les Romains et les étrangers vénèrent pieusement cette très sainte relique tous les jours de l'année, mais surtout chaque vendredi du Carême, et pendant la Semaine Sainte. Silencieux et recueillis, baignés de larmes de pénitence et d'amour, les fidèles montent à genoux (il ne serait pas permis de le faire autrement) les 28 marches de cet escalier, que le Sauveur chargé de nos iniquités a si péniblement parcouru."



Nos lecteurs, et surtout ceux des Etat-Unis, ont appris, par la voix des grands journaux de New-York, l'arrivée d'une nouvelle relique destinée à la basilique de Sainte-Anne de Beaupré. Le prélat qui a été chargé d'en faire l'acquisition à Rome, étant revenu en Amérique *via* New-York, a fait exposer la précieuse relique durant quelques jours à l'église des Canadiens, à la grande joie et édification des fidèles de toute nationalité accourus pour la vénérer. Nous espérons pouvoir donner à ce sujet une relation détaillée. En attendant, qu'on lise le compte-rendu suivant emprunté par le " Courrier du Canada " à un journal américain :

" Le *Courrier du Canada* a déjà annoncé l'émoi causé dans la grande ville de New-York par l'arrivée à la petite église canadienne de Saint Jean Baptiste d'une insigne relique de la glorieuse et bonne sainte Anne.

Ce morceau du bras de la mère de la Vierge, destiné au sanctuaire de Beaupré, a fait accourir depuis une huitaine de jours des milliers de fidèles et d'infidèles, de croyants et de sceptiques.

La foi des uns a été récompensée, l'incrédulité des autres confondue, et on raconte aujourd'hui de nom-